



## **Remise du Prix de la tolérance Marcel Rudloff 2009**

**Discours d'ouverture de Francis Hirn**

**Président « Les Amis de Marcel Rudloff »**

**Prix de la Tolérance Marcel Rudloff 2009**

**13 mars 2009**

Chers amis,

Je vous souhaite une très cordiale bienvenue et vous remercie de nous avoir rejoint aussi nombreux pour cette douzième cérémonie de remise du prix de la tolérance en mémoire de Marcel Rudloff.

Plutôt que d'égrener, la très longue liste des absents qui ont tenu à s'en excuser, et de vous demander ainsi de vous concentrer sur ceux qui ne sont pas là, je préfère à l'inverse parler de vous qui nous faites l'honneur de votre présence. Merci de tout cœur d'être avec nous pour ce grand rendez-vous annuel qui est traditionnellement un moment d'émotion.

Mais bien évidemment toute règle devant souffrir son exception je voudrais mentionner néanmoins l'absence excusée de Guy-Dominique Kennel, président du Conseil général du Bas-Rhin qui a demandé à Jean-Philippe Maurer de le représenter, de même que son homologue du Haut-Rhin, Charles Buttner, représenté par Brigitte Klinkert. Roland Ries, maire de Strasbourg, m'a fait dire expressément, lui si fidèle à notre association, combien il regrettait de ne pouvoir être avec nous ce soir. Il est représenté par Christian Spiry, de même que Jacques Bigot, président de la Communauté urbaine de Strasbourg.

Vous avez compris que je tenais à mentionner nos partenaires et soutiens privilégiés auxquels il faut ajouter, Adrien Zeller, président du Conseil régional d'Alsace qui a l'intention de nous rejoindre dès la fin de la plénière qui a débuté à 14h et que nous aurons donc l'immense plaisir d'avoir parmi nous. La transition est toute trouvée pour saluer maintenant tout particulièrement quelques personnalités présentes parmi nous, en priant toutes celles que je ne citerai pas de ne pas m'en tenir rigueur.



Mais je veux citer : notre ami et ancien Ministre Daniel Hoeffel, les parlementaires et anciens parlementaires, Jean-Philippe Maurer et Germain Gengenwin, les élus régionaux, départementaux et locaux, maires et conseillers municipaux, deux précédents lauréats, le sénateur et ancien président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Louis Jung, et le professeur Pierre Karli, et puis la famille de Marcel et Marguerite Rudloff, et aussi François Brunagel qui représente ici une association qui nous tient également à cœur, le Cercle Pierre Pflimlin.

Je rappelle d'ailleurs que Pierre Pflimlin fut l'un de nos membres fondateurs et qu'il a présidé à plusieurs reprises le Jury du prix de la tolérance et prononcé ici même les éloges.

Et, last but not least, j'en viens à vous, Chère Laura Flessel, qui êtes à l'honneur aujourd'hui, dans cette ville pas comme les autres, et dans ce bâtiment et cette salle hautement symboliques. Nous sommes très contents de vous avoir parmi nous. Vous avez accepté de respecter cette date d'un vendredi à la mi-mars que nous préférons, car elle est proche de la date de naissance de Marcel Rudloff, le 15 mars, et alors même que vous êtes en pleine préparation de compétition, ce qui explique que vous faites juste un aller-retour dans la demi-journée depuis Paris et que cette cérémonie sera un peu plus courte que d'habitude afin de vous éviter de manquer votre TGV de retour.

A vos côtés nous trouvons une importante représentation du monde sportif, en particulier l'escrime, représenté par le Président de la Ligue d'Alsace, Philippe Burcklé. Il remplace au pied levé Frédéric Pietruszka, le Président de la fédération française, qui s'était annoncé, mais qui a eu un empêchement de dernière minute.

Ceci étant dit votre présence aujourd'hui, chère madame, est justifiée par des mérites qui dépassent ceux qui vous reviennent à travers votre exceptionnel palmarès sportif. Mais je n'en dirai pas plus, car la tâche d'expliquer notre choix appartient pleinement à notre président du jury, Maître Louis Oster. Par contre, et même si cela ne serait pas forcément nécessaire pour nos amis, je souhaiterais dire, pour vous, Laura Flessel, quelques mots sur le sens de notre Association et de ce Prix de la tolérance.



Les Amis de Marcel Rudloff sont une association née de l'évidence que cette personnalité exceptionnelle que fut Marcel Rudloff, membre du Conseil constitutionnel, président du Conseil régional, ancien sénateur maire de Strasbourg, et surtout très grand humaniste, avait quitté cette terre d'Alsace beaucoup trop tôt en 1996. Nous étions alors quelques uns pour penser qu'il importait que son souvenir puisse demeurer, et que les valeurs exemplaires qu'il incarnait, dans le sens où il ne se contentait pas simplement de les exprimer, mais de les vivre au quotidien et tout particulièrement dans ses fonctions publiques et d'élu, que ces valeurs, donc, devaient continuer à vivre, à être promue et mises en évidence, pour l'exemple.

C'est le sens que nous avons donné à cette association qui existe maintenant depuis 12 ans et qui fonctionne de manière remarquable, plus de 150 membres et sympathisants fidèles sont aujourd'hui à nos côtés et participent régulièrement à nos activités, avec comme point d'orgue ce prix annuel de la tolérance qui porte le nom de Marcel Rudloff. Pour vous, qui ne l'avez pas connu, je veux citer quelques uns de ses mots.

Ainsi, dans le livre qu'il avait fait avec l'aide de Alain Howiller, dont nous saluons la présence, et qu'il avait souhaiter terminer alors qu'il était déjà très malade, il s'est exprimé par exemple sur les adversaires en politique. Il y a dit notamment:

« J'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation professionnelle qui m'a beaucoup marqué. J'ai voulu mettre en pratique mes convictions de chrétien sans avoir été ni bigot, ni chrétien-de-pèlerinage : je n'ai voulu faire de tort à personne. On m'a souvent reproché cette façon de voir : mais on est comme on est. Ma formation juridique, mes fonctions d'avocat m'ont beaucoup aidé dans le respect fondamental de l'adversaire dans lequel on ne voit pas un ennemi. L'avocat ne passe-t-il pas sa vie à être contredit par des confrères qu'il apprécie, qu'il aime et qu'il estime ».

Un autre texte me paraît éloquent. C'est la conclusion d'une lettre qu'il avait adressée à Pierre Méhaigrier après l'échec aux élections municipales de mars 1989 :

« Finalement je me refuse d'être pessimiste, car je me refuse à renier mon idéal de la démocratie chrétienne que j'ai appliqué avec conviction. Une seule règle : idéal humain, respect de tous, refus de



tout sectarisme. Je ne regrette rien de mon action ni surtout de ma volonté de respecter toutes les convictions sans acrimonie... »

Voilà chère madame quel était ce grand sage que vous n'avez pas connu, mais qui se serait enthousiasmé pour les causes que vous défendez de votre côté et qui, là où il se trouve aujourd'hui, doit être fier et heureux de notre choix en vous désignant pour ce Prix de la tolérance 2009. Et si vous avez envie d'en savoir un peu plus sur lui, rendez vous sur notre site Internet ou regarder les documents audiovisuels que je vous remettrai tout à l'heure.

Avant de passer la parole à Louis Oster, président du jury, je vous propose d'écouter une deuxième fois nos jeunes amis du Quartett de Jazz du Conservatoire de musique de Strasbourg que vous entendrez trois fois. Il s'agit de Stéphane Clor, Cédric Lemaire, Octave Moritz et Julien Weyer. Je vous remercie de votre attention.